

POUR BIEN PREPARER VOTRE RANDONNEE

Les ânes permettent de porter vos affaires lors de la randonnée et peuvent aussi porter les enfants à certains moments dans l'itinéraire. L'âne peut porter sur son dos **jusqu'à 40 kg**.

Nous vous prêtons tous le matériel et accessoire de l'âne. Nous vous fournissons donc les sacoches de 40L chacune, le bât, le licol... Le matériel doit revenir dans son état, sous peine de rembourser ce dernier.

Nous vous fournissons également l'itinéraire précis ainsi qu'une carte IGN avec des explications sur tout le parcours.

Les chiens sont autorisés à la randonnée sous conditions, à discuter avec l'ânier.

Le nombre d'âne à louer pour la randonnée est définie par l'ânier en fonction de vos critères, du nombre de participants et de votre parcours. Pour avoir un ordre d'idée, nous conseillons généralement un âne pour une famille de 4 sur un parcours en demi-pension ou un âne en autonomie bivouac pour 3 personnes.

Les enfants peuvent monter sur l'âne sous votre responsabilité (prévoir leur casque VTT si possible).

Le départ : Il est préférable d'arriver la veille et de se rencontrer pour peaufiner vos préparatifs, nous vous conseillerons des hébergements voisins (camping, chambre d'hôtes...).

Vous devez vous rendre à la Ferme aux Coquelicots, à Cornillac où vous pourrez y laisser votre voiture.

Le départ se fait entre 7h et 8h30 au plus tard. Nous vous formerons sur les soins à apporter à l'âne (nourrissage, comportement, maniement, pansage...) et sur l'itinéraire. Toutes ces explications durent environ 1h.

L'eau : Nous conseillons de prévoir 1,5L par personnes. Les enfants boivent autant que les adultes, si ce n'est plus. Attention, si vous partez en bivouac, 3L par personne seront nécessaires. Il est possible que sur un itinéraire vous deviez prendre de l'eau en plus pour l'âne, à voir avec l'ânier.

Votre matériel : Des affaires de marches adaptées à une météo changeante et des chaussures fermées sont nécessaires.

Pour des parcours en bivouac et/ou camping, il vous faut apporter votre propre matériel.

Pour plus de simplicité, nous vous conseillons de mettre au préalable vos affaires dans des sacs plastiques solides (type sac de courses) que vous pourrez glisser facilement dans les sacoches de l'âne).

Votre parcours : Nous établissons ensemble votre parcours et vous fournissons l'itinéraire sous forme d'un topo guide et d'une carte. De plus nous organisons votre randonnée : hormis les nuits en bivouac où aucune réservation est nécessaire, nous nous occupons de réserver pour vous auprès de nos hébergeurs et des campings. Ce service est inclus dans le prix. A chaque étape, il y aura un espace réservé pour les ânes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les lieux de ravitaillement/point de vente :

La motte Chalancon

- Proxi ouvert toute la semaine sauf le jeudi 7h30-12h30 et 15h-19h30
- Poussière de lune ouvert de mardi, jeudi, vendredi et samedi toute la journée, ouvert le lundi matin et dimanche matin
- Boulangerie ouvert mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche : 7h-13h et 16h30-19h ; lundi et jeudi : 7h-13h
- Marché le lundi matin
- Bureau de tabac
- Médecins

Cornillon

- Boulangerie les pains de Polo ouvert du mardi au vendredi 16h-19h30

Rémuzat

- Utile : ouvert du lundi au samedi 9h-19h et dimanche 9h-12h30
- Le local (magasin de producteur) : ouvert mardi, mercredi, jeudi, samedi 9h-13h et vendredi 9h-13h et 15h-19h
- Pharmacie : ouvert du lundi au samedi 9h-12h30 et 15h-19h30
- Marché le samedi matin
- Bureau de tabac

Verclause

- U-Express ouvert du lundi au samedi 8h45-12h15 et 14h45-19h15 et dimanche 8h45-12h15

Rosans

- Proxi ouvert du lundi au dimanche 8h15-12h30 et 15h15-19h

Pour retirer de l'argent, il y a un distributeur dans le U-Express à Verclause du lundi au samedi 8h45-12h15 et 14h45-19h15 et dimanche 8h45-12h15.

Les lieux de baignade :

- Le plan d'eau du pas des ondes à cornillon est payant du 9 juillet au 21 aout de 11h à 18h
- Plan d'eau de Rosans gratuit
- De nombreux cours d'eau et rivières